

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20210414-71-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/04/2021

N° 71/21

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 7 avril 2021
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 21 avril,

Objet de la délibération :

Office de Tourisme : Election pour le remplacement d'un délégué à du comité de direction de l'EPIC

Nombre de membres)	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	72
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	9
· Excusé(e)s :	3
· Non excusé(e)s :	10
- Votants	84

Résultat du vote	
- Pour :	84
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 14 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un,
Le quatorze avril,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

De Joël BOLE à Vincent MARGUET, de Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, de Vanessa DORDOR à Boris PIERRET, de Marc JACQUOT à Sarah FAIVRE, de Françoise LEBLANC-VICHARD à Alain MONNIER, de Pierre MAIRE à Dominique BERION, de Joëlle MAURICE à Christian MESNIER, de Gérard MOUGIN à Maxime GROSHENRY, de Daniel PERNIN à Philippe MARECHAL

Procuration

Jean-Marie DALOZ par Mathieu LINIGER, Gérard VERMOT-DESROCHES par Fabienne ARNOUX, Lydie SAGE par Martial PAULY

Suppléé(e)s

Excusé(e) Pascal DUGOURD, Bernadette FAILLENET, Claude CHATELAIN

Henri BARBET, Christine BREUILLOT, Michel DEBRAY, Justine DIAS PEREIRA, Maryse FAILLENET, Jacques MAURICE, Serge MONNET, Jean-Louis POGLIANO, Gilles SIMON, Marie-Christine VERNEREY

Absent(e)s

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Guillaume AYMONIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu la délibération n°80/20 du 28 juillet 2020 par laquelle les membres du conseil communautaire délégués au comité de direction de l'Office de Tourisme ont été élus,

Vu la démission le 16 mars 2021 de Mme Christine JEANNEY de ses fonctions au sein du conseil communautaire,

Considérant la candidature de M. BART Adrien,

Invité à voter, le conseil communautaire, à l'unanimité, élit au scrutin public M. BART Adrien au siège de suppléant du comité de direction de l'Office de Tourisme.

Les membres publics du comité de direction de l'EPIC sont donc :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20210414-71-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/04/2021

TITULAIRES	SUPPLEANTS
BOUQUET Philippe,	MARGUET Vincent
CRETIN Emmanuel	LHERITIER Sylvie
DEBRAY Michel	BART Adrien
DONEZ Jean-Marie	CHOPARD Félix
FAILLENET Maryse	PERCIER Pascal
FAIVRE PIERRET Christophe	LAURENT Nathalie
JOUVIN Christophe	GUILLAME Isabelle
KOWAL BONDY Nathalie	JACQUOT Marc
LABERTERIE Patricia	COULET Gérard
LAITHIER Didier	DALLOZ Jean-Marie
LAITHIER Sébastien	GROLEAU Colette
MAIRE DU POSET Thierry	GRENIER Jean-Claude
MARECHAL Philippe	MILLE Gaetan
PAQUIEZ Patricia	LIEVREMONT Jean-Michel
PRILLARD Angèle	AYMONIN Guillaume
VERMOT DESROCHES Gérard	ARNOUX Fabienne

Fait et délibéré en séance, le 14.04.2021

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

